CAS PRATIQUE

ETAT DE FAIT

Votre patron, débordé, vous demande de l’assister à un rendez-vous avec un nouveau client, Monsieur Marc B. qui vous expose les faits suivants :

Madame Sophie D., domiciliée à Versoix, décède en mars 2025 à l’âge de 72 ans des suites d’une longue maladie. Elle laisse une fortune estimée à environ CHF 700’000, constituée majoritairement d’avoirs bancaires et d’un petit appartement de 2 pièces à Yverdon qu’elle avait reçu en héritage de sa tante. Elle était veuve depuis 1998 et avait un fils unique, Lucas, âgé aujourd’hui de 45 ans, avec lequel elle n’était plus en contact depuis plus de 10 ans. Selon son voisin, elle était très discrète et sortait rarement.

Sophie vivait depuis 15 ans avec son compagnon, Marc, un ancien enseignant à la retraite, rencontré dans un club de randonnée. Ils n’étaient ni mariés ni partenaires enregistrés, mais partageaient le même appartement. Elle était passionnée de jardinage et participait à un atelier de poterie le mardi soir.

Dans un testament olographe daté de janvier 2021, rédigé sur une feuille A4 avec en-tête d’un hôtel, elle indique vouloir léguer l’entier de sa fortune à une association pour la protection des animaux. Elle ne mentionne pas Lucas dans son testament, mais fait référence à son « héritier légal » comme étant « éloigné et financièrement autonome ». Elle avait adopté un chat pendant le COVID au printemps 2020, ce qui l’avait beaucoup rapprochée de l’association bénéficiaire.

Marc, très affecté par la disparition de Sophie, craint que Lucas ne conteste le testament. Il précise que Sophie était très organisée, qu’elle tenait un journal intime et qu’elle avait exprimé plusieurs fois son souhait de ne rien laisser à son fils.

Quelques jours après la consultation, Marc rappelle l’Etude pour indiquer que Lucas a contesté officiellement le testament et demande à obtenir sa part de la succession. Il vit actuellement à Zurich, où il exerce le métier de graphiste indépendant.

Votre patron, occupé à traiter d’autres urgences, vous demande de l’aider dans l’analyse de ce cas.